



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-32222>

Département(s) de publication : 72

Annonce n° 24-32222

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-24520

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Mans Métropole

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 24720013200014

Ville : Le Mans

Code postal : 72039

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 72

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Aménagement des espaces publics du bourg de Fay

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112700

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit notamment de : - Aménager l'espace public de la rue Principale, du parvis devant l'Eglise, la Mairie et l'Ecole. - Créer une passerelle et restructuration d'un bassin de rétention. Le délai global hors période de préparation prévu pour l'exécution de l'ensemble des travaux est de 20 mois. Ce délai ne comprend pas les prestations des deux années de finalisation (entretien des végétaux). Les prestations sont réglées par des prix unitaires. Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. En application des dispositions de l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique, l'exécution du marché comporte une clause obligatoire visant à l'insertion de personnes éloignées de l'emploi

Critères d'attribution : énoncé dans le Rc

Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Date et heure limites de réception des plis, Au lieu de 29/03/2024 à 17h00, lire 09/04 /2024 à 17h00

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/03/2024